

**Colloque International, 29 novembre 2023, EHESS, Condorcet**

**De la traite des êtres humains au *welfare* international.  
Les villes comme milieux d'expérimentation créatrice ?**

Organisatrices :

Brigida Proto (Marie Skłodowska-Curie Fellow, Centre d'étude des mouvements sociaux)

Georgina Vaz Cabral (Consultante internationale, Experte indépendante des Nations Unies)

Ce colloque se propose d'ouvrir un dialogue interdisciplinaire et pluraliste autour de la traite des êtres humains en tant qu'enjeu urbain et territorial et entend favoriser, au-delà des tensions qui affectent le débat public, l'échange des expériences entre des personnes qui ont été concernées directement ou indirectement par la traite.

Au cours des années 1990 et, en particulier, depuis la définition officielle de la traite des êtres humains introduite par le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme) en 2000, on a assisté, d'une part, à une prolifération d'études et de recherches, d'actions institutionnelles tendant à criminaliser le problème et d'autre part, à des formes de mobilisation sensibles à la défense des droits des personnes qui ont été soumises à la traite ou qui sont vulnérables à la traite.

Pourtant, la traite des êtres humains reste un problème public extrêmement sensible et controversé à aborder : en raison de son caractère transnational, des difficultés à enquêter sur les victimes et à les identifier, du manque de données, de l'évolution imprévisible et incessante des formes d'exploitation sexuelle et de travail et des relations avec la criminalité organisée, ainsi que des tensions, des contrastes et des conflits qui alimentent le débat public international.

On s'arrête brièvement sur l'état des études en France. Au début des années 2000, une analyse pionnière de la complexité de la traite, ses manifestations et son traitement institutionnel au niveau national a été conduite à partir d'expériences professionnelles et de l'approche des organisations internationales (Vaz Cabral 2002 ; 2006). Portant attention à la constitution de ce phénomène comme « problème social », « la traite » est devenu un thème-parapluie sous lequel poursuivre d'autres débats contemporains (Ragaru, 2007). À travers l'étude du phénomène de la traite nigériane en France, ce sont des enjeux majeurs qui ont été problématisés : le statut de « victime de la traite », la méthode d'analyse des expériences par lesquelles des personnes devient « victimes » dans des milieux associatives et judiciaires (Jakšić, 2011 ; 2016), les relations entre prostitution, criminalité organisée et communauté ethnique (Lavaud-Legendre, 2013). Plus récemment, l'attention s'est portée sur les dispositifs de réparation de l'exploitation sexuelle (Jakšić & Ragaru, 2021), sur les enjeux critiques des modes d'action coopératifs pratiqués par les associations engagées dans la lutte contre la traite des êtres humains en France (Lavaud-Legendre, 2019) ; sur les relations entre race, genre et ordre public qui se constituent autour du traitement institutionnel de la traite à des fins d'exploitation sexuelle (Darley, 2023).

Le colloque propose une piste de réflexion alternative : laisser émerger les villes comme « milieux de vie » (Cefaï, 2019) où une pluralité d'acteurs sont engagés dans la réponse aux défis posés par la traite comme problème public, expérimentant les temps et les espaces d'un nouveau *welfare* international.

Il faut reconnaître que la lutte contre la traite n'a pas souvent suivi le modèle du *welfare state* (l'État-providence), c'est-à-dire d'un modèle de politiques sociales qui place l'État-nation comme fondement et réduit le citoyen, en tant qu'individu, en un bénéficiaire passif de mesures spécifiques de protection sociale.

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, face aux conséquences provoqués par une industrialisation et une urbanisation sans précédent, la traite des êtres humains apparaît comme un problème public prioritaire dans les villes nord-américaines : ce qui contribuait à la création d'espaces urbains – *social settlements* et *community centers* (Cefaï, 2021) – où travailleurs sociaux, migrants et chercheurs se rencontraient, parfois cohabitaient, et expérimentaient des formes d'action coopérative au niveau local et international pour la résolution de problèmes identifiés dans le but de produire des connaissances hybrides et expérientielles et

de faire pression sur les politiques publiques. D'une certaine façon, ce qui a émergé, ce sont de nouveaux « publics » (Dewey, 2010) en tant que communautés d'enquête, discussion et expérimentation, où toutes sortes d'asymétries entre experts et profanes se sont fait jour.

Aujourd'hui, les villes sont de plus en plus exposés à des événements extrêmes – tels que les pandémies, les urgences liées au changement climatique ou les situations de conflit et de post-conflit – mais aussi des événements ordinaires – tels que des processus de gentrification urbaine ou d'organisation de grands événements ou encore des changements législatifs – qui exacerbent les vulnérabilités à des formes toujours nouvelles de traite des êtres humains. Ce qui est en jeu, c'est la capacité des gouvernements locaux, de la société civile et de la recherche d'expérimenter des solutions aux problèmes émergents en coopérant et dans le respect du pluralisme culturel et des changements sociaux induits par les migrations internationales.

Le colloque propose à la discussion de s'interroger sur les villes en tant que milieux d'« expérimentation créatrice », qui vont de pair avec l'émergence de nouvelles revendications de droits et avec le déplacement de fronts de conflit et de mouvement social. L'ambition est de contribuer à la réflexion sur de nouvelles politiques du *welfare* dans lesquelles soient impliquées les personnes qui ont été directement ou indirectement affectées par la traite. Donc, des politiques publiques plus sensibles à l'*empowerment* des populations marginalisées et vulnérables. Dans ce contexte, le colloque nous permettra de :

- *Repenser les villes comme des laboratoires d'expérimentation d'un welfare international* (Proto, 2023). Les « villes » sont les milieux des nombreuses transactions interculturelles entre des personnes qui ont été affectés par la traite et les personnes chargées de leur accompagnement. Ce sont des transactions – matérielles et émotionnelles – alimentés par la circulation des personnes et des objets, des attitudes, des valeurs et des arrangements, des pratiques et des modèles de politiques, des formes d'imagination et de créativité. Aussi, confronter les étapes du processus de traite (départ, transit, destination, détention, intégration/réintégration) réclame une collaboration entre les villes concernées. La lutte contre la traite se compose des transactions matérielles et émotionnelles, des compétences qui en découlent, d'expériences du *welfare* international qui

ne concernent pas seulement les actions de l'État mais surtout les réseaux de villes qui abordent le processus de traite.

- *S'ouvrir à une notion de « public » plus sensible à la matérialité et à la réciprocité des interactions qui se développent dans le travail social entre les personnes qui sont exposées ou soumises à la traite et les personnes chargées de leur accompagnement.* Les « publics » ne coïncident donc pas tant avec des groupes ciblés et destinataires d'assistance, mais avec les réseaux et les territoires que les personnes, directement ou indirectement concernées par la traite, engendrent : en coopérant et s'impliquant dans des activités d'enquête, de discussion et d'expérimentation, en vue de la résolution de problèmes ensemble identifiés.

- *Confronter une perspective de droits de l'homme au niveau local, un besoin de plus en plus perçu comme essentiel, tant par les gouvernements locaux que par la société civile.* Le désir d'expérimenter une relation entre les villes et les droits de l'homme émerge au début des années 1990. Elle a donné naissance au mouvement *Human Rights Cities*, qui ne cesse pas de croître en raison de l'adhésion d'une variété d'acteurs – municipalités, associations de la société civile, chercheurs, etc. – engagés dans le développement des droits de l'homme au niveau local en Europe et au-delà. Si la traite des êtres humains est considérée comme une violation des droits de l'homme et est interdite par le droit international, c'est surtout dans les villes, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, qu'apparaissent la complexité, l'ambivalence et les contradictions de la défense des droits des populations directement et indirectement affectées par la traite.

Le colloque prend place dans le cadre des activités prévues par *CosmopolitanCare*, un projet européen de recherche collaborative – ethnographique et participative – qui aborde les expériences des femmes nigérianes à Paris. Le projet de recherche est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (programme Marie Skłodowska-Curie).

Le colloque s'inscrit également dans la continuité des échanges qui ont eu lieu lors d'une réunion de réflexion le 28 mars 2023 à l'EHESS et à laquelle ont

participé des représentants de AFJ Foyer, Aux Captifs, la Libération, Comité contre l'Esclavage moderne, Ecole Urbaine de Sciences Po, La Strada International, Médecins du Monde, Pagasa, Piam onlus, Polytechnique de Milan, Syndicat de travailleurs du sexe. En parallèle, des échanges ont été menés avec la juge et experte internationale Maria Grazia Giammarinaro, des représentants du Forum Européen de la Sécurité à Paris et du Programme Safer Cities de ONU-Habitat, bureau de Nairobi.

## **Programme**

Le colloque s'articulera en quatre arènes :

Arène 1 – Repenser la lutte contre la traite comme expertise urbaine : événements, troubles, interactions, territoires.

Arène 2 – Focus sur l'hébergement : types d'établissements, usages des espaces domestiques, nouvelles urgences

Arène 3 – Au-delà de la Cour : l'engagement des avocats sur le territoire

Arène 4 – Comment expérimenter collectivement l'*empowerment* ?

Les interventions dureront 12 minutes chacune. Elles présenteront des expériences concrètes et avanceront des preuves empiriques. On utilise le mot « arène » pour marquer notre aspiration à favoriser les comparaisons entre les différentes perspectives sur les sujets identifiés, et un débat libre et interactif avec la salle. Chaque arène se développera autour de communications de trois ou quatre intervenant.e.s et sera animée par un.e discutant.e. Une table ronde finale permettra une réflexion collective sur des points soulevés tout au long de la journée.

### **Arène 1**

**Repenser la lutte contre la traite comme expertise urbaine : événements, troubles, interactions, territoires.**

La santé communautaire, les réseaux d'ONG internationales, les centres spécialisés, les associations humanitaires, etc. : une variété d'organisations et de

mondes sociaux se constituent en confrontant quotidiennement les formes de réorganisation territoriale de la traite des êtres humains provoquées par des événements extrêmes – les pandémies, les situations de conflit et de post-conflit, le changement climatique, etc. – ou des événements ordinaires – la gentrification urbaine, les grands événements, les réformes législatives. Ces organisations sont aux prises avec des territorialités urbaines très différentes : des quartiers, des banlieues, des bois, et également des espaces domestiques ou des chantiers de construction, etc. Considérer la lutte contre la traite comme une expertise urbaine, c'est laisser émerger des « territoires d'action », moins visibles et/ou accessibles, pratiqués par différents acteurs – travailleurs sociaux, activistes, travailleurs du sexe, médecins, avocats, juges, journalistes, trafiquants, victimes et ex-victimes, policiers, clients, etc. – animés par des dispositions morales, des valeurs, des formes d'imagination et de créativité différentes. Comment les « territoires d'action » évoluent-ils ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans les interactions entre les personnes vulnérables à la traite et les personnes chargées de leur accompagnement ? Comment ces troubles se traduisent-ils dans des activités d'enquête, de discussion et d'expérimentation face à la résistance ou à la coopération des personnes accompagnées ? Quels sont les réseaux qui émergent et dans quels territoires opèrent-ils ? Comment des événements – extrêmes ou ordinaires – influencent-ils les méthodes de lutte contre la traite et affectent-ils l'expérimentation de nouveaux dispositifs d'action ? Quelles différences et convergences apparaissent dans les formes d'action pratiquées par les différents types d'associations ? Comment les actions des gouvernements locaux influencent-elles les personnes qui ne sont pas soumises à la traite ? Quels sont les espaces d'action qui se créent en réponse aux discriminations qui en découlent ?

## **Arène 2**

### **Focus sur l'hébergement : types d'établissements, usages des espaces domestiques, nouvelles urgences**

Cette arène porte sur l'hébergement en tant que majeur enjeu de la lutte contre la traite. En France, il existe différents types d'établissements pour l'hébergement

et la protection des « victimes de traite » : hôtels sociaux et centres d'hébergement d'urgence, logements de colocation solidaire, foyers spécialisés dans l'hébergement, la protection et l'accompagnement global et pluridisciplinaire. Depuis 2001 le dispositif national Ac.Sé, aujourd'hui formé par un réseau de 88 partenaires, propose un hébergement et un accompagnement éloigné géographiquement du lieu de résidence de la personne victime de traite en danger ou en grande vulnérabilité. Comment les établissements pour la protection des victimes de traite sont-ils organisés ? Dans quels contextes urbains et/ou territoriaux opèrent-ils ? Quelles sont les interactions qui se forment au sein des établissements, dans les espaces domestiques ? Quelles sont les interactions que les personnes hébergées développent en dedans et en dehors des établissements ? Comment un micro-habitat protégé est-il garanti dans l'urgence et à moyen terme ? Comment les dispositifs d'hébergement évoluent-ils face aux nouvelles formes de traite des êtres humains ?

### **Arène 3**

#### **Au-delà de la Cour : l'engagement des avocats sur le territoire**

Confronter le silence, la résistance et parfois l'angoisse des victimes de traite. Être dépassé par les événements qu'elles racontent. En évaluer l'authenticité. Naviguer parmi différents dispositifs juridiques pour aborder la spécificité des situations vécues par des victimes de traite : voici quelques-unes des formes d'engagement des avocats auprès de la Cour lorsqu'ils abordent des cas de traite des êtres humains. Mais de plus en plus d'avocats vont au-delà de leur travail à la Cour pour défendre les droits des personnes exploitées : que ce soit à Benin City, à Washington ou à Paris. Qui sont les avocats impliqués dans la lutte contre la traite des êtres humains ? Comment et pourquoi se sont-ils impliqués dans la lutte contre la traite ? Comment évaluent-ils les expériences des victimes de traite auprès des juridictions nationales ou internationales ? Qu'ont-ils appris des expériences vécues par les victimes de traite dans les différents contextes nationaux ? Quels types d'initiative sociale ont-ils créés et pour défendre les droits de quelles populations affectées par la traite l'ont-ils fait ? Comment perçoivent-ils la relation entre les villes, les droits et la justice sociale ?

#### **Arène 4**

#### **Comment expérimenter collectivement l'*empowerment* ?**

La représentation misérabiliste et passive de la « victime de traite » ne fonctionne plus depuis un certain temps. Les personnes qui s'identifient en tant que victimes de la traite non seulement s'exposent publiquement comme des « leadeuses survivantes » (*survivor leaders*) avec leurs témoignages, mais surtout elles commencent à rejoindre des initiatives entre pairs et des expériences de recherche-action et de science citoyenne en collaboration avec des travailleurs sociaux et des chercheurs. Quelles sont les initiatives qui contribuent à la création de savoirs hybrides, de compétences partagées, qui trouvent un écho dans les politiques publiques ? Comment penser l'*empowerment* des populations qui ont été soumises ou sont vulnérables à la traite ? Où se déroulent ces initiatives ? Comment valorisent-ils la voix et la participation des personnes qui ont été affectées directement ou indirectement par la traite ? De quelle façon ces dernières enquêtent-elles, discutent-elles et expérimentent-elles collectivement ? Comment leur engagement se traduit-il par une nouvelle réflexivité de groupe qui transcende les identités et les catégories prédéfinies ? Comment une nouvelle réflexivité de groupe transforme-t-elle les relations avec le milieu urbain ?

#### ***Bibliographie courte***

- Cefai D. (2019), « Les problèmes, leurs expériences et leurs publics, Une enquête pragmatiste », *Sociologie et Sociétés*, 51(1-2) : 33-91. On-line : [<https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2019-v51-n1-2-socsoc05787/1074730ar/>].
- Cefai D. (2021), « Politique pragmatiste et social settlements. De nouveaux publics aux Etats-Unis à l'ère progressiste », *Pragmata*, 4 : 342-518. On-line : [<https://revuepragmata.files.wordpress.com/2021/10/7-pragmata-4-cefai.pdf>].

- Darley M. (2023) (dir.), *Trafficking and Sex Work. Gender, Race and Public Order*, London, Routledge
- Dewey J. (2010), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard (traduction Joelle Zask).
- Jakšić M. (2011), « État de littérature. Déconstruire pour dénoncer : la traite des êtres humains en débat », *Critique Internationale*, 4(53), p.169-182.
- Jakšić M. (2016), *La traite des êtres humains en France. De la victime idéale à la victime coupable*, Paris, Cnrs Editions.
- Jakšić M. & Ragaru N. (2021), « Réparer l'exploitation sexuelle. Le dispositif d'indemnisation des victimes de traite en France », *Cultures & conflits*, 122, p.123-140.
- Lavaud-Legendre B. (2013) (dir.), *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Paris, Karthala.
- Lavaud-Legendre B. (2019) (dir.), *Ce que travailler ensemble veut dire. Réflexions à partir de la lutte contre la traite des êtres humains*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Proto B. (2023), « Cities as laboratories of international welfare. Some remarks on the political value of migrant women's « spaces of freedom » », *DEP, Deportate, Esuli, Profughe*, 51, p. 67-91.  
Online : [[https://www.unive.it/pag/fileadmin/user\\_upload/dipartimenti/DSLCC/documenti/DEP/numeri/n51/08\\_Proto.pdf](https://www.unive.it/pag/fileadmin/user_upload/dipartimenti/DSLCC/documenti/DEP/numeri/n51/08_Proto.pdf)].
- Ragaru N. (2007), « Du bon usage de la traite des êtres humains. Controverses autour d'un problème social et d'une qualification juridique », *Genèses*, 1(66), p. 69-89. Online : [<https://www.cairn.info/revue-geneses-2007-1-page-69.htm>].
- Vaz Cabral G. (2002), *Les formes contemporaines d'esclavage dans six pays de l'Union Européenne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Institut des hautes études de la sécurité intérieure.
- Vaz Cabral G. (2006), *La traite des êtres humains. Réalités de l'esclavage contemporain*, Paris, La Découverte.